

Plan : 1. Transmettre et adapter

2. Le geste et l'effort

3. Débats et controverses

- 1) Comment l'EP a t-elle pris en compte la différence des sexes depuis 1936 dans l'évaluation ?
- 2) Dans quelles mesures les examens scolaire, et notamment le bac, illustrent ils l'évolution du statut de l'EPS à l'école depuis 1936 ?
- 3) Comment l'EP a t-elle questionné la différence des sexes afin d'aboutir à traitement spécifique ?

Deux exemples d'accroches :

- **contraste historique** : « de 1880 où une épreuve d'EP facultative permet d'obtenir plus de points au Certificat d'Etude Primaire à 2024 où l'EPS correspond à coef (premiere et terminale) sur 40, l'évaluation souligne combien la place de l'EP à l'école s'est renforcée.

Accroche en 3 temps : contraste – phrase explicitant – retour au sujet

- **Citation** : « Chaque professeur évalue son importance, moins d'après le rôle que la discipline qu'il enseigne peut jouer dans l'éducation de ses élèves que d'après le coefficient que les examens et les concours accordent à cette discipline » (Piobetta 1943)

+ phrase d'explication + retour au sujet

ANALYSE DE MOT : déf + mise en tension

Evaluer = produire un jugement à partir de ce que l'on attend et ce que l'on voit → dépend donc d'une norme (ce que l'on attend a fortement varié au cours du temps + on décide arbitrairement de ce qui est bien ou mal, normal ou anormal, toléré ou non) + processus normatif (les produits)

L'évaluation est une manière d'analyser les normes attendues en EP et les comportements effectifs

Norme qui fluctue en fonction de critères

→ évaluation corrélée aux enjeux idéologiques du moment

- L'évaluation ne signifie pas nécessairement une notation
- Notion de docimologie (science des épreuves/examens) = étudier comment valide t-on les examens ?
 - l'**existence d'une docimologie dans une discipline représente une condition de légitimation de cette discipline**

- Analyse de l'évaluation est indissociable de l'analyse de la place de l'EP à l'école : elle sert à mesurer l'apprentissage des élèves donc elle revient à questionner les effets de l'EP donc elle revient à questionner son « utilité scolaire »

Quelques éléments de connaissances :

1936 : scolarité obligatoire jusque 14 ans

1959 : scolarité obligatoire jusque Loi Berthoin 16 ans

1985 : objectif de 80 % d'une classe d'âge au bac

1945 : mise en place des groupes physiologiques

1957 : table Letessier (mise en correspondance entre caractéristique morphologie de l'élève et perf), utilisée sur le terrain mais reste quand même « surcoté »

1959 : eps est évaluée de manière obligatoire au bac / **1980** eos est évaluée au brevet
Qui décide de ce qu'on évalue ?
Qui évalue (enseignant, médecins, personnel de la jeunesse et des sports, les élèves → place accordée de plus en plus importante pour l'élève) ?
Qu'est ce qu'on évalue (motricité, attitudes, comportements → de moins en moins performative)?
Quelle est la norme utilisée (normée ex table Letessier, non chiffré = combinaison des deux) ?
Y a t-il une spécificité de l'EPS ? (manière + forme d'évaluer/de l'évaluation)

MISE EN TENSION

- Tous les élèves sont ils évalués de la même façon ?
 - Les changements de l'évaluation ont ils suivi ou influencé la pratique de l'EP ? (*changement précède évaluation OU évaluation permet le changement ? Ex : l'évaluation précède changement lors 1977 obligation d'avoir licence staps pour accès capeps car c'était davantage les élèves des creps qui étaient admis*)
 - Quels facteurs entraînent des changements dans l'évaluation de l'EP ?
 - Quelle place occupe l'EPS par rapport aux autres disciplines ?
 - Comment évaluer une EP corporelle au sein d'une Ecole intellectuelle ? (*identifier dans quelles mesures les normes scolaires ont transformé l'EP au détriment de l'aspect moteur*)
- Peut on comprendre les transformations de l'évaluation en EPS sans étudier ceux qui évaluent (enseignants) et ceux qui sont évalués (élèves) ?
=> ces mises en tension peuvent être utilisés en tant qu'axe de problématique + nuance

Evaluation : processus social

Les catégories de l'entendement professorale (Bourdieu et Saint Martin 1975)

- quand on évalue on ne peut débourrer l'individu de ses caractéristiques sociales
- évaluation = évaluation du degrés de conformité aux exigences scolaires = évaluer un habitus (acquis aussi ailleurs)

Evalue t-on de la même manière les garçons et les filles ?

Vigneron 2005 : Les feedbacks en EP concernent davantage des aspects émotionnels alors que pour les garçons concernant davantage l'aspect technique

- *L'évaluation s'apparente à un jugement social ; l'évaluateur ne peut se défaire de son inconscient et de ses catégories de jugement profondément ancrées*

EVALUATION ET D'AUTRES ASPECTS

Evaluation = un des critères constitutifs d'une discipline (A. Chervel 1998 ou M. Sachot 1993)

- « **Orthodoxie scolaire** » **P. Arnaud** donc à la place de l'EPS dans le système scolaire (évaluation en EPS et évaluation de l'EPS)
- **Eugénisme** (améliorer la patrimoine génétique de l'individu) : évaluer les potentialités physiques (eugénisme français)
- **Evaluation comme enjeu de pouvoir** (A. Faure 1994) : une manière d'imposer sa vision

RENFORCER LES MISES EN TENSION :

1° Evaluer les apprentissages = Evaluer ce qui est appris en dehors de l'école ?

2° Tous les apprentissages sont-ils véritablement évaluables ? Comment mesurer la santé ? La citoyenneté ?

3° En accordant autant de place à l'évaluation, ne risque-t-on pas de moins faire pratiquer les élèves ? De les focaliser sur ce seul aspect ?

4° L'importance que l'on accorde à une discipline dépend largement de son importance aux examens ([Stéphane Piobetta](#)) donc de la manière dont une discipline est évaluée. Donc évaluation en EPS est indissociable de l'évaluation de l'EPS.

Quelques processus :

- D'une évaluation sommative à formative
- D'une évaluation quantitative à qualitative
- D'une évaluation normalisée à individualisée (*personnalisation de l'évaluation*)

Deux propositions de classifications :

1. sommative / quantitative et normalisé à formative/qualitative et personnalisée

2. En nous appuyant sur [Maccario \(1986\)](#), on distingue 3 périodes dans l'évaluation de l'EPS :

- **un corps chiffré** où on va mesurer la valeur physique (1925-1945)
- **un corps observé** où on va mesurer la valeur sportive (1941, 1959, 1967)
- **un corps compétent** : observation des conduites motrices où on va mesurer des compétences

NB : ne jamais mélanger deux classifications

La mise en perspective internationale

« Le concept d'évaluation dont la perception est assez confuse génère méfiance et crainte » ([C. thelot 2004](#))

Enquêtes PISA, analysées par [Baudelot et Establet 2007](#) :

- globalement « moins une société est inégale, meilleur est son école »
- la France demeure profondément inégalité avec le « grand écart » + ses élites rivalisent (de résultats) avec l'excellence mondiale quand 40% de ses élèves se situent « dans les profondeurs du classement ».

Enquête PISA 2018 : Le poids des déterminismes socio-économiques est encore très fort » dans le système français

où « La France est par ailleurs l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance est le plus fort »

La France se situe à la 23ème position du classement des 35 pays de l'OCDE (2017)

« La France obtient de bons résultats au niveau de l'équité des sexes ».

« Les élèves français sont cependant ceux qui, au sein de l'OCDE, ressentent le moins de soutien de la part de leurs enseignants pour progresser dans les apprentissages : moins de deux élèves sur cinq en France, contre près d'un sur deux en moyenne dans les pays de l'OCDE, déclarent que leur professeur leur indique souvent ou toujours comment améliorer leurs résultats. Les élèves français sont aussi plus souvent préoccupés par des problèmes de discipline perturbant l'enseignement que dans la plupart des autres pays de l'OCDE ».

DES QUESTIONS, QUELQUES EXEMPLES

Comment concilier la tradition de l'évaluation sportive chiffrée (ex : table letessier) et tenir compte de la diversité des élèves ?

Comment analyser l'évaluation des élèves en EPS alors même que celle ci dépend du profil des élèves et que celui ci s'est considérablement transformé au cours du temps ?

Comment analyser la manière dont on évalue les élèves en EPS sans prendre en compte la manière dont l'EPS est évaluée au sein de l'école ?

Comment mesurer certains objectifs de l'EPS ? Comment mesurer la santé, la citoyenneté en EP ?

Comment mesure t-on ce qui est évalué ? Comment évaluer l'évaluation ?

Tout ce que l'on apprend à l'école est il évaluables ?

Quand on évolue, ne mesure t-on vraiment que ce que l'élève a appris durant l'école ?

Comment concilier évaluation et optimisation du temps moteur des élèves ?

EXEMPLES DE PROBLEMATIQUES (en 3 temps)

Sujet : quelle place accordée à l'évaluation en EPS ?

- a) Nous montrerons que l'évaluation occupe une place décisive dans l'histoire de l'EPS dans la mesure où elle a constitué une préoccupation centrale de la discipline, ses cadres s'efforçant de proposer continuellement une évaluation des élèves plus juste et plus équitable au cours du temps
- b) Néanmoins, l'évaluation ne dépend pas uniquement de facteurs internes à l'EPS, son évolution s'explique aussi par la place changeante de l'EPS dans l'école et surtout par l'évolution du profil des élèves et des enseignants
- c) Dès lors, nous montrerons que la place accordée à l'évaluation en EPS est croissante mais qu'elle est aussi ambivalente dans la mesure où elle traduit autant un souci constant de mettre les élèves en réussite que de légitimer la place de l'EPS au sein du système scolaire.

OU

- Nous montrerons que la forme prise par l'éval est fortement fluctuante au cours du temps en raison même des profondes transformations de la discipline. Néanmoins, et malgré ces évolutions, l'EPS a toujours favorisé une certaine catégorie d'élèves en particulier. Dès lors, nous montrerons que la forme de l'éval est indissociable de l'objectif global de l'EPS et donc de l'individu que l'école veut former. A ce titre, l'éval se révèle au court du temps de plus individualisée mais de moins en moins spécialisée

OU (plus fine)

Nous montrerons que l'éducation physique, comme toutes les disciplines scolaires, a toujours placé l'évaluation au cœur de son enseignement.

Néanmoins, de par la particularité de sa place au sein du système scolaire, l'EPS a souvent pensé l'évaluation en fonction de critères utilitaristes (médicales, militaires etc.)

Par conséquent, nous sommes passés d'une EP proposant une évaluation sommative et normalisée à une évaluation formative et personnalisée

OU

Nous sommes passés de l'évaluation d'un corps chiffré où l'objectif est de mesurer la valeur physique à l'évaluation d'un corps compétent où l'on mesure des compétences.

OU

Nous sommes passés d'une évaluation quantitative et normée à une évaluation à la fois quantitative et qualitative mais aussi personnalisée.

a) Nous montrerons qu'en tant que discipline scolaire, l'EPS a placé l'évaluation au cœur de son enseignement.

b) En effet, au cours du temps, elle a progressivement orienté la manière d'évaluer les élèves pour davantage prendre en compte leurs caractéristiques propres, procédant ainsi à une personnalisation de l'évaluation.

c) Pour autant, comme toutes les autres disciplines, l'EPS a surtout réussi à mettre en place une égalité théorique mais peine à imposer une véritable équité éducative entre tous les élèves.

PLAN

I. 1880 à 1959 : une éval normalisée aux objectifs multiples

II. 1959 à 1983 : une éval sommative et quantifiée

III. 1983 à nos jours : vers l'évaluation de chacun

I. Une évaluation normée au service d'objectifs militaires et médicaux

- P. Arnaud 1981 (Le corps en mouvement) : avant 1914, l'éval porte sur la discipline de l'élève à partir de normes militaires. Les élèves étaient alignés selon « une rigueur militaire » et exécutaient « les mouvements de manière irréprochable sous la cadence du maître ». La répétition en choeur de mouv permet à l'enseignant d'évaluer rapidement l'exactitude des élèves mais aussi leur capacité de discipline.

- 1880 : épreuve de gym au CEP : il s'agit de « juger dans l'épreuve de gym la maîtrise gestuelle cad la capacité à reproduire un geste standardisé »
Contexte favorable : militaire et guerrier

- IO 1931 (mais aussi ceux de 1945) : on évalue la valeur physio de l'élève (taille poids, amplitude thoracique, symétrique de la colonne vertébrale... sa robustesse). Donc dans les années 1920-1930, deux indices de mesure physique « indice de robusticité » (Boigey 1923) et coef de robustesse à travers le VARF (BDC 1930)

- Règlement Général d'EP ou méthode française 1925 : « le médecin est seul qualifié à apprécier les effets du travail musculaire sur l'organisme »
IO 19 octobre 1945 « Le Médecin, d'après les résultats de l'examen auquel il s'est livré, indique dans quel groupe il classe le sujet sur lequel il donne au professeur tous les renseignements qu'il juge nécessaires »

Pour ces évals : on emprunte les techniques de la science : usage spiromètre, pneumographe..
J. Dumont 2006 : « La fascination des mesures, la rigueur mesurée à l'aune des mathématiques (...) rendent ces chiffres irrécusables »

De plus, l'évaluation s'inscrit dans une conception normative de la santé (G. Vigarello 1993) : « l'entre deux guerre est un moment où apparaît une conception chiffrée de la santé » (courbe de croissance, poids, taille, croissance...)

Conditions favorables : développement de l'eugénisme (très puissant entre 1910 et 1939 en France)
→ 1935 livre A. Carrel « l'homme nouveau » : théorise l'eugénisme

MAIS...

Liotard parle d'une « **bascule identitaire de l'EP dans les années 1930** » (1993) : EP passe d'une hégémonie médicale à une valorisation du pédagogique :

- Les discours d'Hébert (Médecins, Halte là 1927) succès, il affirme « l'EP de la jeunesse est avant tout une question pédagogique et non pas physiologique encore moins médicale »
 - Les discours de Baquet trouvent écho de plus en plus favorables et notamment « Education Sportive, Initiation et entraînement 1942 ». Sport comme outil d'émancipation et d'éducation
 - Dr Labbé, Traité d'EP 1930 : il reconnaît l'importance du pédagogue dans le processus évaluatif mais l'enferme dans un rôle réduit et inférieur à la rationalité de la science médicale.
- Donc double évaluation : physique par le médecin et performative par le pédagogue** soulignant que l'éval est normalisée et légèrement qualitative (voir individualisée)

IO 19 octobre 1945 : contrôle des effets de l'EP sur l'élève par un « livret d'EPS utilisable de 5 à 21 ans » comprenant des « fiches annuelles » « La notation des performances sera faite pour chaque enseignant selon les méthodes qui lui sont habituelles »

Décret de 1945 et cirulaire de 1946 : Obligation de se soumettre à une visite médicale et institue la fiche d'aptitude à l'EP

IM du 19 octobre 1945 « Il n'a pas semblé opportun d'imposer de barème unique car il existe parmi nos élèves trop de diversité de condition dont on est obligé de tenir compte »

II. EPS évaluée au BAC de manière obligatoire : éval réglementaire traduit la volonté d'une éval sportive

IO 1959 : éval = 1 mouvement de gym, 1 grimper de corde, 2 épreuves sportives

IO 1962 : les épreuves non sportives sont évincées

Circulaire de 1966 : certificat d'assiduité qui permet de ne pas prendre en compte les notes inférieures à la moyenne au bac

IO 1967 : Dans la terminologie on passe de « épreuve d'EP » à « épreuve de sport »

Le modèle est celui « du champion d'exception » (Neurin 1999)

Eval sommative : seul le produit brut compte. Les processus sous jacents à la performance ne sont pas pris en compte

Modèle : Table Letessier 1957 de son vrai nom « table de cotation des performances sportives »

Table qui établit une correspondance entre caractéristiques physiques et performances pour déboucher sur une note.

=> Elle paraît rigoureuse et scientifique (usage de chiffres) et elle est révolutionnaire (elle évalue avant tout un élève en activité (contrairement à la période précédente)) + elle n'est pas perçue comme étant normalisée mais perçue comme étant un instrument adapté aux élèves, J. Letessier dit « c'est une table qui s'adapte à chaque élève » car prise en compte du poids, de la taille, du sexe Letessier : au service de l'EPS et du sport

« Avec ce nouvel instrument de cotation des perf sportives la discipline participe simultanément à la rationalisation des procédures docimologiques et à la diffusion plus massive de l'athlétisme en milieu scolaire » Fortune 2008

Dans un premier temps, l'intro de la table Letessier introduit un semblant d'équité en se fondant sur une analyse statistiques des perf utilisant la loi des grands nombres, en différenciant notamment les individus au regard de leur sexe. De ce fait les filles obtiennent des résultats similaires voire supérieurs aux garçons au bac de 1959 à 1961.

- Beaucoup de dispenses (chiffres données par Attali et Saint Martin 2010)

En 1966 seuls 78 % des candidats et 67,3 % des candidates s'inscrivent à l'épreuve d'EPS au bac (pourtant obligatoire). Parmi eux, 13,4 % des garçons et 23,8 % des filles s'en font dispenser au cours de l'année.

- Entre 1961 et 1966, on constate que le nombre de filles dispensées augmente de plus de 50 % en cinq ans (de 16,5 % en 1961 à 23,8 % en 1966) alors que, dans le même temps celui des garçons baisse de 15,5 % en 1961 à 13,4 % en 1966 »

- Table Letessier : en 1962, la suppression de l'épreuve de gym fait basculer cette tendance en faveur des garçons. En 1966, 85 % des filles ont la moyenne contre 91 % des garçons (Attali et Saint Martin 2005)

MAIS EPS obligatoire au bac ne concerne que très peu de monde en 1961 (11 % = 59 300 bacheliers) alors qu'aujourd'hui (86 % 2017 = 745 900)

DONC : UNE EVALUATION AMBIVALENTE

Eval = plus construite, plus quantifiée, en témoigne les IO 1972 :

- examen toujours ponctuel / choix de 2 disciplines parmi 3 : gym athlé natation / la meilleure note coeff 3 l'autre coeff 1 / valorisation de l'exploit, de la spécialisation / évaluation avec des tables de cotations / évaluation faite par la direction départementale sport et loisir, et pas par des enseignants d'EPS

Mais beaucoup de voix s'élèvent pour prendre davantage en compte l'élève :

Parlebas 1967 « On commence à s'intéresser moins à l'exercice qu'à celui qui s'exerce »
Brohm 1978 et Gleyse and Bui Xian 1996 il faut refuser l'évaluation en EPS

Pujade Renaud 1975 s'oppose à la technique, aux normes et aux jugements de valeurs
Arnaud 1986 : le terme didactique apparaît dans la revue EPS en 1972

III. Arrêté et circulaire de 1983 : EPS = coef 1 au bac

Evaluation repose sur 4 composantes :

- la perf (porté sur une activité physique à barème national et une activité laissée au choix de l'enseignant)
 - évaluation motrice complémentaire (manières dont l'élève produit une performance)
 - évaluation des connaissances
 - évaluation de la participation et du progrès
- (source : Attali et Saint Martin 2010)

=> **la norme s'individualise** : il faut maintenant une évaluation diagnostic puis une évaluation sommative pour évaluer les progrès ; une évaluation formative pourra aussi être utilisée
« L'évaluation formative est inséparable d'une volonté de différencier l'enseignement » (Perrenoud)

- + après 2005 : *les systèmes d'évaluation évoluent pour mieux refléter les compétences acquises par les élèves*
- + *Evaluation en fonction des spécificités de l'élève : être capable de jauger ses capacités (ex : 3x500m depuis 2004)*

Cette mutation s'explique par les transfo des enseignants :

Michon 1983 dans les années 1970 les sciences humaines font leur entrée dans la formation des enseignants d'EP autour de Piaget & Wallon notamment

- Enseignants d'EPS sont formés dans les UEREPS majoritairement (à partir de 1977)
- Perfectionnement de la formation : universitarisation des STAPS, création de l'agrégation d'EPS etc

MAIS si l'évaluation a évolué en raison de la modification des profils d'enseignants, des clivages perdurent:

- Lebrun (2006) il y a eu une opposition entre « enseignants » d'EPS qui sont pour un traitement didactique et les « maîtres » d'EPS qui critique cet intellectualisme et défendent une EP centrée sur la technique
- Notes sont variables : Filles/garçons: Combaz (1992): autour de 1990, 1/3 des garçons ont au moins 15/20 au bac en EPS pour 20% de filles

UNE EVALUATION PERSONNALISEE MAIS QUI NE PARVIENT PAS A LUTTER CONTRE CERTAINS FLEAUX

Elèves demeurent d'éternels débutants (2008)

Les différences de réussite entre élèves sont élevées en EPS et plus encore à l'école ou les écarts se creusent

« Le collège constitue un point de bascule » dans la scolarité des élèves (observatoire des inégalités).

L'écart de niveau en français et en mathématiques entre les 20 % d'enfants de milieux favorisés et les 20 % d'enfants défavorisés s'accroît même légèrement.

*En SEGPA: 50% des élèves sont issus de milieux populaires et 2% des élèves des milieux favorisés
Parmi les bacheliers fils de cadre, 75% obtiennent un bac général. Parmi les bacheliers fils d'ouvriers, 31% ont un bac général.*

En 2013 : 75% des enfants de cadres sont ainsi diplômés du supérieur, contre 22% des enfants d'ouvriers

CONCLUSION : reformulation de la problématique + cours résumé de chaque partie (une ou deux lignes) + ouverture

« Il n'y a rien de plus ségrégatif que l'indifférence aux différences » Bourdieu

QUELQUES DONNEES UTILES :

• **BSP:** 1938, l'épreuve d'EP au CEP est remplacée par le 1er échelon du BSP. Eval = médecin (obligation d'une autorisation médicale pour participer aux épreuves) et enseignant. Ce qui est évalué = santé de l'individu qui s'exprime à travers la capacité à réaliser des performances sportives.

• **Décret du 26 mars 1941 :** Mise en place pour la première fois une épreuve facultative d'EPS au baccalauréat.

« L'EP trouve définitivement son ancrage scolaire » (J-L Gay-Lescot, Sport et éducation sous Vichy (1940-1944), 1991)

• **IO de 1959:** « C'est au cours des séances de plein air (...) que sera organisé le contrôle des résultats (examens trimestriels, brevets divers, notamment BSP ».

1962 : création du corps des IPR